

# GRAND VOYAGE EN INDE

## RAJASTHAN - AGRA

avec la Fête des Couleurs



**17 JOURS**

**18 mars au 3 avril 2024**

\*\*\*\*\*

### Lundi 18 mars : BORDEAUX – DELHI

Rendez-vous à l'aéroport de Bordeaux-Mérignac à 9H00. Formalités et enregistrement.  
Envol à destination d'Istanbul à 11H35. Arrivée à 17H20. Poursuite pour New-Delhi à 20H50.

### Mardi 19 mars : DELHI

Arrivée à 5H15 ; accueil traditionnel avec remise de guirlandes et transfert à l'hôtel.

Petit-déjeuner et installation dans vos chambres. Après un petit repos, déjeuner à l'hôtel et départ pour la découverte de la capitale.

*Delhi, 32 millions d'habitants, se partage distinctement entre l'ancienne et la nouvelle citée : NEW DELHI avec ses larges avenues, fraîches et propres, OLD DELHI avec ses petites rues grouillantes agrémentées de temples, de monuments et de bazars. Huit dynasties impériales et une république ont fait l'actuelle cité.*

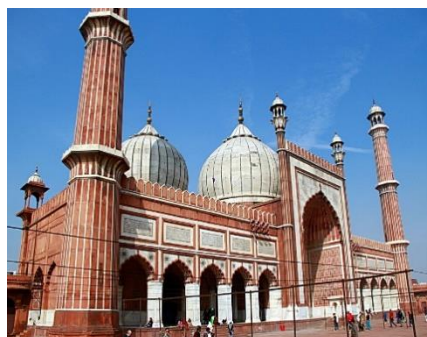
Découverte des deux parties de Delhi (Old et New Delhi).

**OLD DELHI** : vous passerez devant le **FORT ROUGE** qui fut bâti par Shah Jahan ; en passant près du mur qui l'entoure, vous verrez la porte de Lahore, ici, c'est l'histoire de notre temps qui est là. Il y a 50 ans, le Pandit Nehru a proclamé de cet endroit l'Indépendance de l'Inde. En face du Fort Rouge s'ouvre la principale rue marchande. Visite de la Mosquée **JAMA MASJID**. Elle fut construite par SHAH JAHAN entre 1651 et 1656. Cet édifice impressionnant est la mosquée la plus grande de tout le sous-continent indien. Elle comprend trois grandes portes, quatre tours d'angle et deux minarets de 40 m de hauteur, à bandes verticales de grès rouge alternant avec du marbre blanc. Vous verrez aussi le RAJ GHAT où fut incinéré MAHATMA GANDHI.

Déjeuner dans un restaurant en cours d'excursion.

**NEW DELHI** avec **India Gate**, l'arc de triomphe de 42 m de haut, le Parlement : trois pôles conçus par les architectes britanniques ainsi que le Rashrapati Bhawan (ou palais du Président) ; Lord Mountbatten, le vice-roi des Indes y fut le dernier occupant anglais.

Retour à l'hôtel, dîner et nuit.



### Mercredi 20 mars : DELHI / MANDAWA (265 kms / 6 hrs)

Après le petit-déjeuner, départ pour le Gurudwara Bangla Sahib, l'un des plus **importants centres Sikhs en Inde**. Ce temple sikh situé dans le centre-ville impressionne surtout de l'extérieur, par ses coupoles dorées. À l'intérieur, vous aurez un aperçu de cette religion monothéiste qui compte plus de 19 millions d'adeptes en Inde. Prenez le temps de visiter le sanctuaire sacré – l'atmosphère dans les salles est unique et les prières des fidèles ont un effet méditatif sur les visiteurs. Le temple Gurudwara Bangla Sahib sera un vrai moment fort de votre voyage à Delhi !

Départ par la route vers le Shekhawati.

Cette région réputée pour ses Havélis, maisons peintes de fresques murales.

Déjeuner en cours de route

Dîner et nuit à l'hôtel.

### Jeudi 21 mars : MANDAWA / BIKANER (190 kms / 4 hrs)

Petit-déjeuner

Visite dans la région de Shekhawati ; la patrie de plusieurs familles Marwari. Le 'Jardin de Shekha' doit son nom à Rao Shekhaji de Amarsar (1433-38) qui avait rompu le lien de vassalité qui unissait la Shekhawati à la dynastie des princes Kacchwaha, maîtres de Amber. Les Rajpoutes décoraient à profusion leur maisons avec des peintures sur des thèmes religieux, folkloriques ou historiques. Les marchands marwaris sont partis vers d'autres villes du pays afin de faire fortune quand la compagnie anglaise des Indes orientales a imposé de lourds taxes et impôts. Le pouvoir Rajpout s'affaiblit mais les marchands qui ont fait fortune ailleurs affichèrent leur réussite financière en construisant de belles maisons peintes – appelle 'Havelis'. Les visiteurs peuvent bien admirer cette 'Galerie des Arts à ciel ouvert'. La plupart des Haveli sont occupées par les membres de la famille des patrons qui seront contents de vous recevoir. Chauchheriya (1875), Poddars (1920, maintenant une école), Bhagats et Jangid (1922) sont quelques belles Havelis.



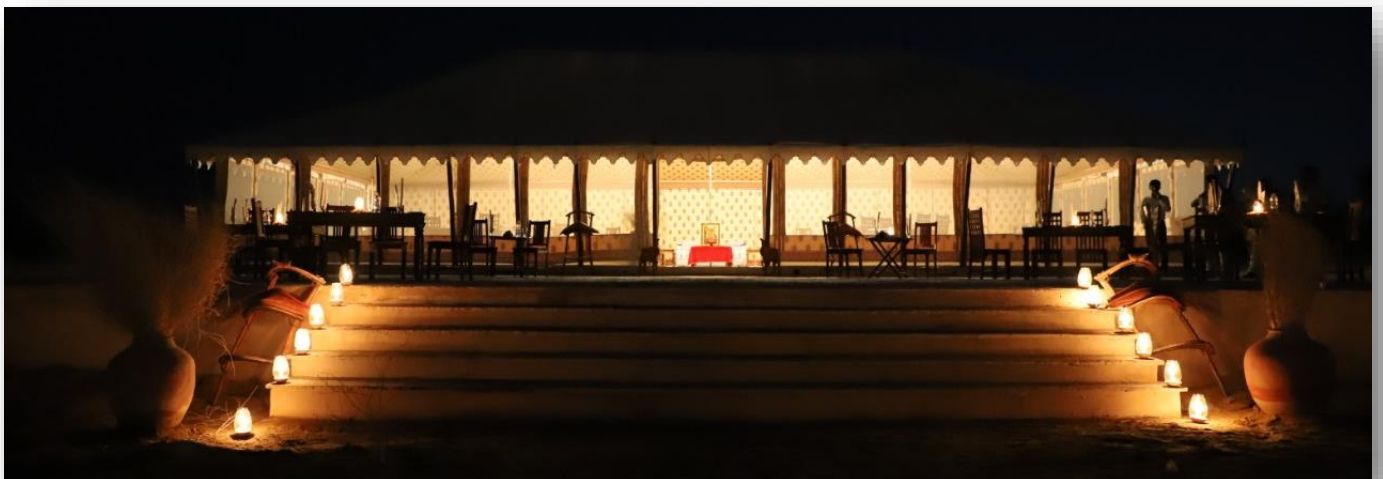
Déjeuner à l'hôtel de Mandawa et départ par la route vers Bikaner, l'ancienne capitale princière du XV<sup>ème</sup> siècle. Elle s'élève sur un petit plateau qui lui donne un air imposant que renforcent encore les merveilleux remparts crénelés qui l'entourent. Arrivée et installation à l'hôtel. Diner et nuit .

**Vendredi 22 mars : BIKANER**

Petit-déjeuner et promenade en tuk-tuk dans le centre-ville de Bikaner et visite du **Fort Junnagarh**. Edifié entre 1588 et 1593, par Raja Rai Singh, général de l'armée de l'empereur Moghol Akbar, le fort possède un rempart de 968 mètres de long, doté de 37 bastions et de deux entrées. La Suraj Pol, ou porte du Soleil, en constitue l'entrée principale. Les palais situés à l'intérieur du fort, au sud, forment un pittoresque ensemble de cours, balcons, kiosques, tours et fenêtres.



Déjeuner en ville dans un restaurant. Retour à notre hôtel pour un moment de détente et pour profiter de la piscine avant de partir pour le désert du THAR pour une expérience inoubliable : visite du village et promenade en dromadaire suivie d'un dîner animé sous les étoiles. Retour à notre hôtel, nuit.



**Samedi 23 mars : BIKANER / JAISALMER (330 KMS / 6 HRS)**

Petit-déjeuner.

Route à travers le désert vers Jaisalmer, la belle cité caravanière.

Déjeuner en cours de route.

Arrivée à Jaisalmer puis visite de **Vyas Chhatris**. Connue sous le nom de Sunset Point, cet endroit est toujours un lieu de crémations. Décor très romantique pour admirer le coucher de soleil sur Jaisalmer.

Installation à l'hôtel, dîner et nuit



**Dimanche 24 mars : JAISALMER**



Petit-déjeuner.

Découverte de Jaisalmer, magnifique cité caravanière fondée en 1155 par Le Rao Jaisal ; promenade vers la forteresse et promenade dans les rues de la ville haute, puis vous admirerez les "Havélis", maisons aux façades finement sculptées avec leurs balcons décorés de dentelles de pierres. Jaisalmer a été décrite comme un musée à ciel ouvert, et entrer dans ses étroites ruelles est mettre le pas dans l'ère passée. Déjeuner à l'hôtel.

L'après-midi, promenade au lac de Gadi Sagar. Le lac Gadisar ne fournissait pas seulement l'eau nécessaire à la survie de Jaisalmer, il était également très important pour les cérémonies culturelles et religieuses. En témoignent les temples sacrificiels typiques.

Retour à l'hôtel, détente, dîner et nuit.

**Lundi 25 mars : JAISALMER / JODHPUR (295 kms / 5 ½ hrs)**

Petit-déjeuner.

**Le matin, promenade dans la ville pour célébrer la Fête des Couleurs avec la population. Les habits traditionnels pour la fête seront fournis au groupe**



**Une occasion unique de découvrir l'Inde du Nord en participant aux festivités de la Fête des Couleurs !  
Les 2 jours précédant la fête de Holi, une place au village est décorée et les gens dansent et chantent une partie de la nuit au rythme de la musique traditionnelle faite à l'aide de Dhap (ou Duff) et de Bansuri.**

Déjeuner à l'hôtel de Jaisalmer. Départ pour Jodhpur, la cité bleue du désert.  
La cité se dresse en plein cœur du désert. Elle est entourée d'un mur de 10 km de circonférence qui la protège du sable.  
Arrivée et installation à l'hôtel. **Dîner** et nuit.

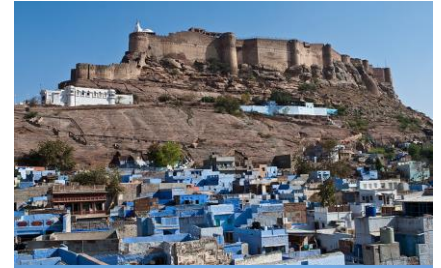
### **Mardi 26 mars : JODHPUR / RANAKPUR / UDAIPUR (250 kms / 5 hrs)**

Petit-déjeuner.

Visite de Jodhpur. Vous vous rendez au **fort Mehrangarh** qui devait être pratiquement inexpugnable dans les temps des guerres, toujours aussi imposant. De bien des kilomètres à la ronde, il domine le paysage.

Il abrite d'exquis palais décorés de fresques murales et de dentelles de pierre.

Puis **le Jaswant Thada**, bâti en marbre blanc, mémorial de rois défunts de Jodhpur. Déjeuner en route dans un restaurant.



Départ pour les **Temples Jaïns de Ranakpur**, dissimulés dans un ravin, si discrets qu'ils ont échappé à tout pillage. Pourtant quelle beauté à l'intérieur !!

Vingt-neuf salles soutenues par deux cents piliers, tous différents... Adinath à qui ces temples sont dédiés, y est représenté dans les positions acrobatiques des divinités hindoues. Au milieu de cette profusion de sculptures se dresse le sanctuaire central ; il ne comporte pas moins de vingt dômes de tailles et hauteurs différentes. C'est un extraordinaire exemple de la virtuosité des artisans de l'époque qui taillaient le marbre avec un raffinement d'orfèvre.



Ensuite continuation vers Udaipur, la cité blanche et la ville des lacs.  
Arrivée et installation à l'hôtel. **Dîner** et nuit.

### **Mercredi 27 mars : UDAIPUR**

Petit-déjeuner.

Visite d'Udaipur, la cité de l'aurore, l'une des villes les plus romantiques de l'Inde..! Votre matinée se déroulera dans la quiétude et la tranquillité en découvrant les labyrinthes du City Palace, ancienne résidence des Maharanas du Mewar.

Vous ferez connaissance avec l'important personnage qui fût le Maharana Pratap Singh, descendant de la famille de Khumbalgarh. Déjeuner dans un restaurant.

Continuation par l'excursion à Sahéliyon-Ki-Bari nommé également le Jardin des Demoiselles.



**En fin d'après-midi, mini croisière sur le lac Pichola (si le niveau de l'eau le permet) vers l'îlot de Jag Mandir.**  
Dîner et nuit à l'hôtel

### **Jeudi 28 mars : UDAIPUR / PUSHKAR (298 kms / 6 hrs)**

Petit-déjeuner.

Départ par la route vers PUSHKAR.

Arrivée et installation à notre camps de tentes de luxe.

Déjeuner dans un restaurant

L'après-midi visite de **Pushkar**, petite ville toute blanche située au bord d'un lac au pied des collines.

C'est ici qu'a lieu le plus grand marché aux chameaux de l'Asie. Elle se tient à l'occasion d'un des grands pèlerinages hindous.

Pushkar est la seule ville où l'on vénère le dieu Brahmâ (les autres villes se partagent entre Vishnou et Shiva) car c'est ici que Brahmâ tua un démon qui terrorisait la région. Brahmâ laissa tomber une fleur de lotus qui lui servait d'arme et il créa le lac sacré

Promenade dans la ville et visite des temples et du lac. Dîner et Nuit dans le campement.

N.B: - Les repas à Pushkar sont végétariens.....!



**Vendredi 29 mars : PUSHKAR/ JAIPUR (150 kms / 3 hrs)**

Petit-déjeuner et Départ par la route vers Jaipur.

Arrivée, déjeuner à l'hôtel et début de la visite de la ville rose. L'artisanat de Jaipur vous réservera bien des surprises, du coton peint au pochoir, aux pierres précieuses, votre temps libre vous paraîtra court pour le shopping. Ici les célèbres "Miniatures" célèbrent toujours la beauté des femmes Rajpoutes, yeux rêveurs et grands cheveux.

En soirée vous verrez un film de Bollywood dans le plus célèbre cinéma de l'Inde.

Projection pour ceux qui le désirent d'un film de Bollywood dans l'immense, mythique et très kitsch salle de cinéma du Raj Mandir où vous pourrez vibrer, rire ou pleurer au diapason des spectateurs indiens. La ville profite d'une des plus belles salles de cinéma au monde ; avec ses 1125 places, il s'enorgueillit d'être la plus grande salle en Asie.

Retour à l'hôtel., dîner et nuit.



*Le Cinéma indien, plus communément appelé «Bollywood» est une tradition, voire un art de vivre, en Inde. C'est même un double spectacle : le premier spectacle est sur l'écran, où les acteurs se livrent à de magnifiques exercices de chants et de danses, tout au long d'une intrigue palpitante (comparable à celle des films hollywoodiens).*

*Le second spectacle, n'est autre que celui des spectateurs dans la Salle qui vivent intensément leur séance de cinéma: les rires, les pleurs, les frayeurs, les enfants qui pleurent, les personnes qui se déplacent, tout cela reste «classique» pour eux, mais c'est un véritable spectacle pour nous.*

**Samedi 30 mars : JAIPUR**

Petit-déjeuner et départ pour la visite du **Fort d'Amber**. Au temps des Moghols, la région devait être toujours prête à la guerre. Amber était résidence des Maharadjahs. En voyant les forts de défense qui entourent le lieu, vous pourrez imaginer la puissance du personnage. **Montée vers les remparts à dos d'éléphants (ou en jeep selon disponibilités).**

Visite du Palais avec ses salles serties de miroirs et l'ancien harem, véritable labyrinthe.



**Vous verrez un spectacle de marionnettes, ainsi qu'une démonstration de cuisine indienne suivant le déjeuner dans un restaurant.**

**Ensuite balade à bord d'un rickshaw dans le centre-ville qui vous amènera du marché aux fleurs au palais du prince Albert... !**

Après-midi en ville avec **City Palace**, le Palais du Maharadjah avec son musée de vêtements royaux, de baldaquins de cérémonies et également de belles miniatures ; l'Observatoire de Jai Singh, le Maharadjah astronome. Retour en passant devant le célèbre « **Hawa Mahal** », façade derrière laquelle les femmes pouvaient voir, sans être vues.

Retour à l'hôtel, dîner et nuit.



### Dimanche 31 mars : JAIPUR / AGRA (250 kms / 5 hrs)

Petit-déjeuner. Départ vers Agra et le pays des grands Moghols.

**Déjeuner en cours de route.**

Installation à l'hôtel.

Puis découverte du **Fort Rouge** dont la puissance militaire ne peut être mise en doute. Ce fut la résidence des Empereurs Moghols. Chacun y a laissé son empreinte, grès rouge d'Akbar et Jahangir, marbre blanc de Shah Jahan. Ce fort s'élève sur les bords de la Yamuna, il est entouré d'un mur de 20 à 33 mètres de haut et de 2500 m de périmètre.

**Le soir, tour de magie en privatif présenté par un célèbre magicien local en Français.**

Dîner et nuit.

### Lundi 1<sup>er</sup> avril : AGRA / BHARATPUR (60 kms / 1 ½ hrs)

Petit-déjeuner.

**Promenade en calèche** et visite du **Taj Mahal**. Sur la rive du Yamuna, l'empereur Shah Jahan fit ériger pour perpétuer le souvenir de son épouse favorite, le Taj Mahal, joyau le plus parfait de l'art indo persan, et l'une des merveilles universellement admirées du patrimoine de l'humanité.... Il symbolise vraiment l'histoire d'un grand amour. Son charme est magique, le bassin rectangulaire bordé de cyprès, retient l'image du monument. Sous le dôme Shah Jahan et Mumtaz reposent réunis dans l'éternité. Temps pour admirer la belle marqueterie sur le marbre.



Découverte de l'artisanat local. Déjeuner à l'hôtel d'Agra et route vers Bharatpur

Arrivée, installation et détente dans l'hôtel.

Dîner et nuit à l'hotel.

### Mardi 2 avril : BHARATPUR / DELHI (240 kms / 5 hrs)

Petit-déjeuner.

Petite grasse matinée et déjeuner à l'hôtel de Bharatpur. et départ pour Delhi par la route ; transfert dans la ville pour les derniers achats. Installation à l'hôtel, dîner et nuit ....

### Mercredi 3 avril : DELHI – BORDEAUX

Lever très matinal, transfert à l'aéroport, assistance aux formalités d'enregistrement et à 6H20, envol à destination d'Istanbul. Arrivée à 10H40. Poursuite vers Bordeaux à 15H00 où l'arrivée est prévue à 17H50.

**Fin du voyage mais les souvenirs restent toujours**

## LES HOTELS (ou similaires) PROPOSÉS POUR CE SÉJOUR

### DELHI : THE MUSE SAROVAR PORTICO, KAPASHERA



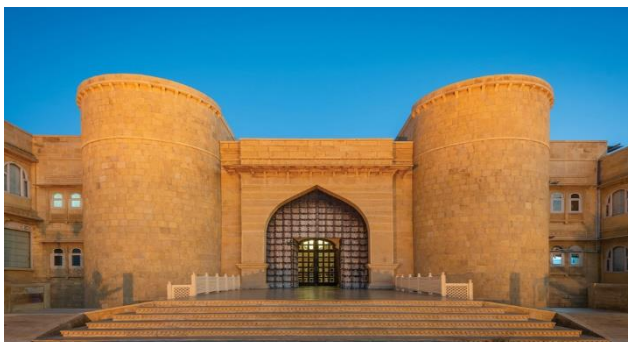
### MANDAWA : AANGAN RESORT



### BIKANER : BRIJ GAJ KESRI



### JAISALMER : RANG MAHAL





**JODHPUR : MARUGARH**



**UDAIPUR : BAMBOO SAA RESORT**



**PUSHKAR : ATITHI RESORT**



**JAIPUR : GOLDEN TULIP**



**AGRA : CLARKS SHIRAZ**



**BHARATPUR : LAXMI NIWAS PALACE**



# CONDITIONS FINANCIERES

## **PRIX DU VOYAGE POUR UN GROUPE DE 15 PERSONNES MINIMUM : 2 750 €** (Supplément de 70 € pour un groupe de 12 à 14 personnes)

### **CE PRIX COMPREND :**

- Le transport de votre région à l'aéroport de Bordeaux aller et retour.
- Le transport aérien Bordeaux / Delhi / Bordeaux sur vols réguliers avec escales.
- L'hébergement en chambre double et en pension complète (du petit-déjeuner du 5 mars au petit-déjeuner du 20 mars), dans les hôtels mentionnés dans le programme (ou similaires.)
- Assistance et tous les transferts - aéroports / hôtels / aéroports.
- Le port des bagages.
- Transports climatisés.
- Les droits d'entrée dans les sites et monuments selon le programme (sauf éventuelles taxes pour appareils photos ou caméras)
- Guide accompagnateur francophone de Delhi à Delhi.
- Trajet en tuk tuk à Bikaner.
- Promenade en dromadaire dans le désert de Thar.
- Promenade en Cyclo pousse à Jaipur.
- Montée vers le Fort d'Amber à dos d'éléphant ou en Jeep (selon la disponibilité) à Jaipur.
- Spectacle de marionnettes à Jaipur.
- Cinéma « Bollywood » à Jaipur.
- Démonstration de cuisine Indienne.
- Démonstration « vestimentaire » : comment porter le sari pour les femmes et le turban pour les hommes.
- Spectacle de magie et Promenade en calèche à Agra.
- Une photo du groupe (par un professionnel) au Taj Mahal ou au Fort Rouge à Agra.
- Une bouteille d'eau par personne tous les jours dans le bus.
- Une bouteille d'eau par chambre dans chaque hôtel.
- Thé / Café à tous les repas.
- Un cadeau d'adieu à tous les participants.
- Les taxes de séjour gouvernementales.
- Les assurances assistance et rapatriement (franchise d'environ 110 € en cas de sinistre),
- Un accompagnateur de Bordeaux à Bordeaux.

### **CE PRIX NE COMPREND PAS:**

- Toutes hausses éventuelles de carburant ou de taxes non connues à ce jour
- Les boissons aux repas.
- L'assurance annulation et interruption de séjour
- Les frais de visa.
- Toutes prestations non mentionnées dans le programme.
- Le supplément pour chambre individuelle soit 540 €.
- Les gratifications au guide et au chauffeur.
- Toutes les prestations non mentionnée au programme

### **FORMALITES :**

- Passeport en cours de validité six mois après la date retour, avec 3 pages vierges (dont 2 côte à côte)
- Visa (+/- 50 € à ce jour)

### **INSCRIPTIONS :**

- Acompte de 30% à l'inscription
- Solde : 60 jours avant le départ

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE DU DISTRIBUTEUR

La SARL Darriot-Bibes / Voyages Bacarrère a été immatriculée au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le numéro IM04100006, possède une responsabilité civile et une garantie financière. La SARL Darriot-Bibes / Voyages Bacarrère, en sa qualité d'agent de voyages, délivre des billets de transport, vend des voyages à forfaits et services accessoires, conçus ou fabriqués par elle-même ou par d'autres prestataires, notamment des voyagistes. Les présentes conditions générales de ventes s'appliquent à toutes les prestations acquises auprès de la SARL Darriot-Bibes / Voyages Bacarrère. Elles complètent les conditions générales et particulières de vente des voyagistes qui figurent dans leurs brochures remises aux clients ainsi que les informations portées au recto de ce document.

**OFFRE PREALABLE :** En application de l'article L 211-8 du Code du Tourisme, les brochures et/ou les programmes de voyages remis aux clients, constituent l'offre préalable prévue à l'article R 211-4 du même code et engage l'agent de voyages. La SARL Darriot-Bibes / Voyages Bacarrère se réserve cependant la possibilité de modifier certains éléments conformément à R 211-5 du Code du Tourisme.

**ASSURANCE :** Pour tout contrat d'assurance souscrit auprès d'un agent de voyages, seule la compagnie d'assurance est responsable, le client ayant alors un lien de droit direct avec celle-ci.

**BILLETTERIE SECHE :** Conformément à l'article L 211-7 du Code du Tourisme, la simple délivrance de titres de transport, s'effectue sous la seule responsabilité du transporteur dont la SARL Darriot-Bibes / Voyages Bacarrère est le mandataire. Les articles R 211-3 à R 211-11 du Code du Tourisme (ci-dessous visés) ne sont donc pas applicables pour les opérations de réservations ou de vente de titre de transport n'entrant pas dans le cadre d'un forfait touristique. Sont alors applicables les conditions générales figurant sur le titre de transport remis au passager.

**TRANSPORT AERIEN :** 1/ Les vols «Charters» ou vols spéciaux sont soumis à des conditions particulières. Le jour de la signature du Bulletin d'inscription, les horaires et plans de vols communiqués ne le seront qu'à titre indicatif et peuvent être modifiés jusqu'à la date du départ. Les modifications d'horaires sont expressément acceptées par les voyageurs.

2/ Vols réguliers: Les billets d'avions non utilisés, à l'aller et/ou au retour, ne sont pas remboursables sauf mention particulière sur le titre de transport ou le bulletin d'inscription. Il en est de même en cas de vol ou de perte.

Toute réclamation concernant les prestations aériennes ne sera prise en compte qu'après remise, par l'acheteur à l'agence de voyage émettrice, des originaux desdits titres et le certificat d'irrégularité (bagage ou/et horaires) délivré par la compagnie aérienne à l'aéroport.

**FORMALITES :** Pour les enfants mineurs et/ou les ressortissants étrangers, qu'il s'agisse de billetterie sèche (en dehors de tout forfait touristique) ou de voyage organisé, le respect des formalités à accomplir en cas de franchissement de frontière (santé ou police) sont de la seule responsabilité du voyageur et pour les mineurs de leur représentant légal.

Pour les enfants voyageant seuls, leur représentant légal s'engage à fournir à l'agent de voyages l'ensemble des informations nécessaires à l'accomplissement du voyage (date de naissance, autorisation de sortie du territoire...). Le client devra donc s'informer auprès des autorités administratives compétentes. –

**PAIEMENT :** L'inscription n'est ferme et définitive qu'après signature par le client du bulletin d'inscription et versement par celui-ci d'un acompte minimum de 30% du coût total du voyage et, le cas échéant, confirmation par l'organisateur à l'agence de voyages de la réservation si le voyage était en «demande». Le solde du prix du voyage doit être réglé au plus tard à la date indiquée par l'agent de voyages. Pour les réservations intervenant moins d'un mois avant la date de départ, l'intégralité du montant du voyage doit être réglée au moment de la réservation. A compter de la date exigée pour le règlement du solde et à défaut de paiement par le client à cette date, la réservation sera considérée comme annulée du fait du client. L'agence facturera au client les pénalités d'annulation selon le barème indiqué dans la brochure et le programme de l'organisateur constituant l'offre préalable.

**ANNULATION DU FAIT DU CLIENT :** Seule la date de réception par l'agent de la demande écrite d'annulation par le client sera prise en considération pour le calcul des pénalités d'annulation. Le barème des frais d'annulation est disponible sur simple demande de votre part ou en se reportant sur la brochure générale de l'organisateur du voyage.

La non présentation au jour du départ ou le défaut d'enregistrement du client seront considérés comme une annulation du fait du client à la date du départ et la totalité du prix du voyage sera due par celui-ci.

Aucun remboursement ne pourra avoir lieu en cas de raccourcissement du voyage ou en cas de non consommation d'une prestation pour quelque cause que ce soit du fait du client.

**SECURITE DES VOYAGEURS :** Les horaires, itinéraires indiqués sur les brochures, comme les prestations prévues aux programmes, les voyages ou séjour dans leur totalité, peuvent être modifiés, voire annulés pour des raisons tenant à la sécurité des voyageurs.

**RECLAMATIONS :** En cas de réclamation, le client est invité à se manifester rapidement, de préférence auprès des représentants locaux à destination, et à défaut auprès de son agence de voyages dès son retour.

**RESPONSABILITE :** Le montant du dédommagement éventuellement dû par l'agent de voyages à l'acheteur est limité conformément aux conventions internationales, notamment la convention de Varsovie, qui régissent les prestations concernées. A l'exception du dommage corporel, le montant du dédommagement ne pourra excéder le double du prix de la prestation acquittée par l'acheteur.

**RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE :** La SARL Darriot-Bibes / Voyages Bacarrère a souscrit une assurance auprès de GENERALI pour les garanties tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs).

## DE LA VENTE DE VOYAGES OU DE SEJOURS

Extrait des articles R 211-3 à R 211-11 du Code du Tourisme

Toute vente ou offre de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents conformément aux règles définies par les articles R 211-3 à R 211-11 du Code du Tourisme, sous réserve des exclusions prévues à l'article L 211-7 du Code du Tourisme.

Préalablement à la conclusion du contrat et sur la base d'un support écrit, le vendeur communique toute information utile, mentionnée à l'article R 211-4 du Code du Tourisme, relatives aux prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour.

Le vendeur, s'il s'est réservé le droit de modifier certains éléments mentionnés dans l'offre préalable, doit indiquer, dans cette dernière, quelles modifications peuvent intervenir et sur quels éléments du voyage. Il doit, avant la signature du contrat, porter à la connaissance de l'acheteur les modifications apportées par écrit.

Le contrat conclu doit être écrit, établi en double exemplaire et signé par les parties. Il doit comporter les informations prévues à R 211-6 du Code du Tourisme.

En cas de cession du contrat par l'acheteur tel que prévu à l'article R 211-7 du Code du Tourisme, celui-ci doit en informer le vendeur par lettre recommandée AR 7 jours au moins avant la date de départ ou 15 jours au moins si le voyage est une croisière.

Le prix du contrat peut être révisé conformément aux dispositions des articles L 211-12 et R 211-8 du Code du Tourisme.

Si le vendeur est contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat avant le départ de l'acheteur, ce dernier peut, soit résilier purement et simplement le contrat soit accepter la modification ou la proposition de substitution et ce en application de l'article R 211-9 du Code du Tourisme.

En cas d'annulation du voyage par le vendeur et en l'absence de faute de l'acheteur, l'article R 211-10 du Code du Tourisme prévoit que ce dernier obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat de l'intégralité des sommes versées et une indemnité égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation avait été de son propre fait à cette date. Cette disposition ne fait pas obstacle à un accord amiable.

En cas d'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat après le départ de l'acheteur, les dispositions de l'article R 211-11 prévoyant soit des prestations de remplacement soit un retour prématuré seront seules applicables.

Les articles des conditions particulières et générales de vente dans leur intégralité sont disponibles sur simple demande ou en se reportant sur la brochure de l'organisateur du voyage.

**DONNEES PERSONNELLES :** Les informations recueillies sont nécessaires à notre société pour traiter votre commande et sont susceptibles d'être transférées à nos prestataires, y compris quand ceux-ci sont dans un Etat en dehors de l'Union Européenne, afin de permettre l'exécution des prestations commandées. Elles sont enregistrées dans notre fichier clients et peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification et de suppression auprès de notre Direction (SARL Darriot-Bibes / Voyages Bacarrère - 315 route de Saint Sever - 40250 SOUPROSSE). Vous êtes susceptibles de recevoir des offres commerciales de notre société ainsi que de nos partenaires. Si vous ne souhaitez pas que vos données soient utilisées à des fins de prospections commerciales, nous vous invitons à mettre votre paraphe dans la case ci-contre : I \_\_\_\_I.